

	DECISION D'ATTRIBUTION / D'INFRUCTUOSITE/D'ANNULATION	Enregistrement
		Référence : DAMP-EN-P07-09
		Version /Date Création: 1.0/Décembre 2021
		Page 2 sur 2

DECISION N° **1832** /23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/AW DU **12 2 DEC 2023**
**DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 1 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT N°081/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 29/06/2023 POUR LA
FOURNITURE DE DEUX LOTS DE VERINS HYDRAULIQUES POUR LES USINES
D'EGRENAGE DE LA SODECOTON.**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°081/23/AOIO/SDCC/CIPM du 29/06/2023 pour la fourniture de deux lots de vérins hydrauliques pour les usines d'égrenage de la Sodecoton ;

Considérant La Lettre N°133/23/SDCC/CIPM du 27 octobre 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

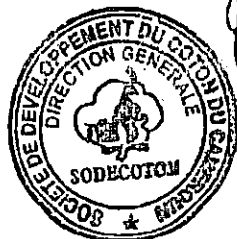
DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, le lot 1 de l'Appel d'Offres susmentionné, pour offres reçues non-conformes au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



[Signature]
Le Directeur Général,
MCHAMADOU ZAVERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M05740000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0)1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification



	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION/ D'INFRUCTUOSITE/D'ANNULATION	Enregistrement
		Référence : DAMP-EN-P07-19
		Version /Date Création: 1.0/1uin 2022
		Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N° 11833 /23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AW DU 12 DEC 2023
**PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 1
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°081/23/AOIO/SDCC/CIPM
DU 29/06/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE VERINS HYDRAULIQUES
POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON.**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

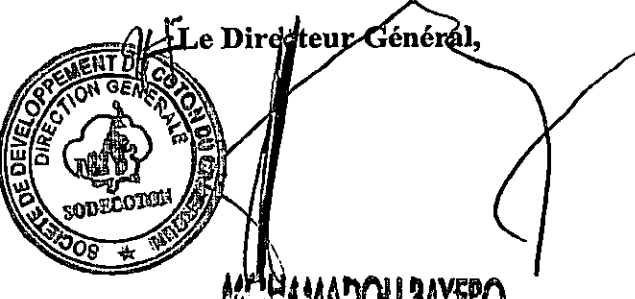
Par Décision N° 11833 /23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AW du 12 DEC 2023,
le lot 1 de L'Appel d'Offres International Ouvert N°081/23/AOIO/SDCC/CIPM du 29/06/2023
est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret
N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offres reçues non-conformes au dossier de consultation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, pour les motifs ci-après, sont priés de passer
retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront
détruites. Il s'agit de :

Lot 1	SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
Fourniture d'un lot de vérins hydrauliques et kits de joints	INTER TRADE SERVICE SARL	Eliminé pour présence d'une fausse référence dans le dossier technique.
	SPEED APPRO	Eliminé pour caractéristiques techniques des fournitures proposées incomplètes.
	CMTS	Eliminé pour caractéristiques techniques des fournitures proposées incomplètes.

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives

Le Directeur Général,

M. HAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél, 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53. Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification

